

PLATEFORME DES AIDES POUR LE SPECTACLE VIVANT THÉÂTRAL

PLAN DE RELANCE 2023

AIDE AUX ENTREPRENEURS DE SPECTACLES

ATTESTATION D'EXPERT COMPTABLE ou de Commissaire au compte

Entrepreneurs (catégorie EN)

Je, sous-signé.e

Agissant comme **expert- comptable / commissaire aux comptes** de la **Société** :

N° SIREN :

- Atteste que la structure n'a reçu aucune subvention de fonctionnement ou d'exploitation d'une collectivité publique (Etat ou collectivité territoriale) au cours du dernier exercice.
- Atteste que la structure sollicite l'**Aide aux Entrepreneurs de spectacles** au titre de son activité sur l'année 2022 :

Nombre de représentations dans le champ de la taxe ASTP effectuées en 2022 :

Nombre d'emplois (artistiques et techniques) en effectif* :

* Total des artistes et techniciens employés sur les représentations 2022 : si 4 artistes et 1 technicien pour chaque représentation et un volume de 100 représentations alors le nombre d'emplois = (4+1) x 100 = 500

Fait à, le.....

Cachet et signature :

Toute attestation non tamponnée et non signée ne sera pas prise en compte.

Avec le soutien de :

